



AVIS AUX MEMBRES

N° 2017 – 153

Le 9 novembre 2017

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Québecor Inc. (QBR.B) Fractionnement d'actions

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Québecor Inc. a annoncé le 8 novembre 2017 que son conseil d'administration a approuvé le fractionnement de ses actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) en circulation, à raison de deux pour un. Chaque actionnaire inscrit au registre le 15 novembre 2017 recevra, le 16 novembre 2017, une action additionnelle pour chaque action subalterne catégorie B détenue.

Il est prévu que les actions catégorie B de Québecor seront négociées à la Bourse de Toronto selon la procédure d'effets payables (« *due bill* ») entre l'ouverture des marchés du 14 novembre 2017 et la clôture des marchés du 16 novembre 2017.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest

3^e étage,

Toronto (Ontario)

M5H 1S3

Tél. : 416-367-2470

Tour de la Bourse

800, square Victoria, 3^e étage

Montréal (Québec)

H4Z 1A9

Tél. : 514-871-3545

www.cdcc.ca